

n°13 antenne

du réseau des EMS genevois



Editorial

Une collaboration constructive et fructueuse pour un vrai partenariat

En vue du renouvellement des contrats de prestations entre l'Etat et les EMS pour la période 2014-2017, la Fegems soumettait à sa ministre de tutelle, fin 2012, un ensemble de propositions visant à obtenir un contrat-type de prestations pour le secteur. Les négociations entre la Direction générale de l'action sociale et une délégation du Comité de la Fegems se sont poursuivies ces derniers mois et ont abouti à la satisfaction des deux parties.

Ce contrat-type présente des adaptations significatives : **1/** La subvention pour les soins pourra être adaptée non seulement en fonction du nombre de lits et du taux d'occupation, mais également en fonction de

variations liées au volume des soins nécessaires pour la prise en charge des résidents. De plus, une augmentation de 1% est intégrée pour tenir compte de la prise en charge de personnes atteintes de troubles cognitifs. **2/** Les revalorisations salariales décidées par le Conseil d'Etat seront financées, d'une part, par un complément d'indemnité pour les soins et, d'autre part, par une adaptation du prix de pension. Seul bémol, la participation des assureurs ne tient pas compte de l'évolution normale des coûts, puisque les tarifs sont nationaux et stables depuis le 1er janvier 2011. **3/** La redistribution de moyens octroyés par l'Etat pour la formation professionnelle et continue est auto-

risée, ce qui permettra à la Plateforme de formation de poursuivre ses activités. **4/** Les EMS continuent d'assumer la responsabilité d'éventuelles pertes, mais ils pourront conserver le 75% de leur résultat annuel (contre 50% actuellement). **5/** Les objectifs et indicateurs ont été revus pour renforcer les aspects relatifs à la qualité des soins ainsi qu'à la formation en soins palliatifs et pour la prise en charge des personnes atteintes de démences.

La Fegems se réjouit de l'aboutissement de ces travaux et espère que d'autres projets suivront dans ce même esprit de concertation et de collaboration avec l'Etat.

Geneviève Stucki, Secrétaire générale

Publireportage

Dirigeant : un métier à risque



Dans la vie quotidienne des affaires, les relations tant avec les actionnaires qu'avec les tiers sont des sources potentielles de conflits et le chef d'entreprise est un professionnel dont la responsabilité est fréquemment recherchée. Transférer la responsabilité civile de ses dirigeants auprès d'un assureur s'avère un choix judicieux en cas de litige.

Les responsables de droit et de fait d'une entreprise partagent les mêmes risques que les collaborateurs. Mais ils assument également la responsabilité inhérente à leurs fonctions dirigeantes, souvent sans forcément avoir conscience des répercussions économiques qui peuvent en résulter en cas de litige. Si les sociétés font déjà preuve de clairvoyance en mettant tout en œuvre afin de protéger leur patrimoine au travers d'une assurance responsabi-

lité civile d'entreprise, les dirigeants sont souvent moins bien protégés. Or, en cas de litige, la responsabilité de toutes les parties concernées de près ou de loin est recherchée. A la différence de la responsabilité civile de l'entreprise, la mise en cause du dirigeant peut mettre en péril son patrimoine personnel.

Le groupe Sorrel, entreprise innovante et ayant comme objectif principal de protéger ses clients, détient des solutions sur mesure et adaptées,

permettant de couvrir les risques financiers des dirigeants. Il faut rappeler qu'une prime d'assurance peut être budgétée par la société, contrairement au paiement de l'indemnité suite à un sinistre. L'assurance couvre également les divers frais engagés dans la défense juridique de l'assuré, lui évitant ainsi des dépenses importantes afin de faire reconnaître ses droits.

UCA SA, membre du groupe Sorrel, a développé un contrat cadre d'assurance responsabilité civile des dirigeants, comptant plus de 100 sociétés dans le domaine médical qui chaque année lui renouvellent leur confiance.

Armando Cunto, Responsable R & D,
UCA

Pénurie du personnel soignant

Agir aujourd'hui pour être prêt demain

L'emploi du mot «pénurie» laisse encore aujourd'hui une majorité de directions des EMS dubitative. Dans son rapport¹, le groupe de travail de haut niveau, dans lequel le secteur des EMS était représenté, la définit comme la «... résultante d'un déséquilibre significatif sur le marché du travail entre les besoins actuels et à venir du système de santé pour fournir les prestations attendues par la population et l'offre de professionnels formés au niveau local».

Dans le cadre de ce programme cantonal de lutte contre la pénurie du personnel de la santé, 22 actions ont été définies, impliquant divers partenaires (OrTra, OFPC, DGS, HEdS, Faculté de médecine, Megpag's ...). La Fegems pilote l'action 5.2 «Promotion de la formation et de la formation pratique en EMS». Elle représente également les intérêts du secteur dans d'autres actions par la participation de certains de ses membres et de ses collaborateurs. (cf. encadré)

Depuis le début de l'année, Katia Metayer, engagée comme chargée de projet jusqu'à fin juin grâce à un financement de l'Etat, est allée à la rencontre des directions des EMS pour construire avec elles des solutions d'avenir. Dans cette démarche de proximité et de co-construction, l'objectif était double: d'une part, mieux comprendre les différentes «pratiques de formation» grâce à un guide d'entretien composé de 10

questions et d'autre part, mettre en valeur l'effort de formation du secteur en obtenant une «photographie» du secteur grâce à un formulaire de récolte de données. En deux mois, 40 entretiens d'une durée moyenne de 90 minutes et représentant 48 EMS ont été réalisés. L'adhésion à la démarche fut sans faille avec une participation active à la recherche de solutions pour l'avenir du secteur.

La deuxième étape, en cours, comporte l'analyse de ces données et leur traduction en «livrables» rédigés et chiffrés: concept, mesures, recommandations, propositions d'actions, développement de nouvelles prestations de la Fegems. L'intérêt de ce travail est de formaliser les besoins pour les mettre en regard avec les moyens financiers qu'ils impliquent.

Plusieurs tendances ou constats s'affirment: les EMS sont convaincus de leur mission formatrice. En revanche, ils ne sont pas égaux face

à la formation, son organisation et sa gestion. Actifs dans la formation continue de leurs collaborateurs, ils tendent à l'infléchir vers des projets intra-muros renforçant les approches partagées et la culture d'entreprise. La formation professionnelle butte, quant à elle, contre la complexité du système de formation suisse, ses nouveaux métiers, ses multiples filières, ses exigences d'encadrement et le peu d'urgence d'y contribuer. Par ailleurs, la formation et l'intégration des métiers à forte teneur interdisciplinaire (ASA, ASE, ASSC) ont des répercussions sur l'organisation du travail et impliquent des changements souvent en profondeur.

Dans un contexte où le secteur de la personne âgée prend une importance croissante, les EMS sont conscients d'être à un moment charnière de leur évolution. S'ils témoignent de leur volonté d'aller de l'avant, le besoin d'outillage et d'assistance comme la question des moyens à disposition sont à cet égard déterminants.

En juin, la Fegems présentera à ses membres l'analyse des résultats de l'enquête auprès des EMS et ses propositions de prestations.

Katia Metayer, Chargée de projet

La Fegems participe à 9 autres actions dans laquelle elle est représentée :

- 3.1 Charte cantonale – Doïna Rusillon, Responsable Plateforme de formation Fegems
- 4.1 Guichet universel d'orientation – Doïna Rusillon
- 4.2 Plateforme commune de la coordination et de la communication – Armelle Colangelo, Responsable communication Fegems
- 5.1 Campagne d'image – Armelle Colangelo
- 6.1 Gestion des talents et développement des carrières – Joël Goldstein, Directeur EMS Les Marronniers
- 6.2 Mesure de réinsertion et de réorientation – Christophe Dulex, Directeur Maison de Vessy
- 6.3 Formation des cadres de proximité – Lisette Lier, membre du Comité Fegems
- 7.1 Intégration des nouveaux diplômés – Lisette Lier
- 7.2 Garde d'enfants – Martine Brügger, Directrice EMS Le Prieuré

¹ Programme de lutte contre la pénurie des professionnels de la santé dans le canton de Genève, Rapport final, avril 2012. Disponible sur le site de l'Etat www.ge.ch

APADE

Une formation pour mieux accompagner les résidants atteints de troubles cognitifs

Côtoyer et accompagner dans la vie de tous les jours des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs est difficile et sensible. Que peut faire la formation à ce sujet? C'est le défi que nous ont lancé les EMS. Nous y avons répondu par la mise en place, en mars 2012², du dispositif de formation "Accompagner les Personnes Atteintes de Démence en EMS" (APADE).

Une analyse fine des problématiques du terrain a présidé à la conception de ce dispositif. Un premier constat s'est imposé: chaque professionnel, quel qu'il soit, sans distinction de titre ni de fonction est amené à devoir interagir une fois ou l'autre avec un résidant désorienté, s'échappant pour rentrer chez lui, criant sans raison apparente... La formation doit donc s'adresser à TOUS les collaborateurs d'un établissement, de l'intendance aux soins, de l'administration à l'animation, de la femme de chambre au directeur, du réceptionniste à l'infirmière cheffe. Par conséquent, elle doit être interne à l'EMS, transversale (tous services confondus) et interdisciplinaire.

Un deuxième constat s'est fait jour. Les collaborateurs qui n'ont pas ou peu de connaissances sur les maladies de type Alzheimer éprouvent des difficultés pour maîtriser les émotions que génèrent certaines attitudes des résidants. Mais les infirmières, même

formées dans le domaine, se trouvent aussi parfois démunies. Ainsi, le savoir ne s'avère pas déterminant pour favoriser l'aisance dans des situations qui impliquent fortement la personne (avant le professionnel) dans sa sensibilité et ses réactions. Ce dernier constat nous a amené à prendre en compte les émotions comme une donnée centrale du dispositif, qu'il s'agisse de celles des collaborateurs ou de celles exprimées par les résidants souvent au travers de leur comportement. La formation est conçue pour permettre de mieux comprendre les spécificités liées à la démence et à l'accompagnement de ceux qui en souffrent, par la reconnaissance des difficultés vécues tant par les résidants que par les collaborateurs.

Poser des mots sur ses émotions, expliquer son ressenti n'est pas chose facile, voire possible. En corollaire, aucune réponse toute faite ne peut être donnée pour ce qui relève souvent de l'alchimie de la relation. APADE ne donne pas de recette miracle et serait coupable d'en donner. Son objectif est de construire des outils et des pistes qui puissent se décliner dans la réalité et apporter au collaborateur une aide au quotidien et un regard nouveau sur la maladie.

Depuis longtemps les professionnels des EMS ont réfléchi et mis en place des stratégies susceptibles de répondre à l'anxiété souvent manifes-

tée par les résidants et, en regard, par les collaborateurs. Leurs réflexions, leurs actions et stratégies, leur savoir-faire forment la trame sur laquelle s'appuient les formateurs. Le principe d'APADE réside dans cette étroite collaboration, cette connivence avec les établissements qui se lancent dans cette formation longue, prenante et passionnante.

Après une année et demie de phase-pilote, le retour des participants ainsi que les entretiens d'évaluation nous montrent que l'objectif de changer de regard sur la maladie est rempli. Cela a également permis de faire émerger l'importance du rôle de chacun dans l'observation et la transmission en équipe pluridisciplinaire des connaissances, moyens, astuces qui marchent, mais qui parfois, ne marchent pas, car rien n'est jamais gagné... La constante remise en question est une dimension inhérente à ce projet de formation et ceci à tous les niveaux: organisation, pratiques professionnelles, rapport à soi, au résidant, aux collègues, etc. Même les formateurs sont dans ce mouvement de constant questionnement. Dynamique pour le moins exigeante mais garante de la pertinence et de la qualité de cette formation.

Joyleen Rao, Responsable de formation Fegems

Doïna Rusillon, Responsable Plateforme de formation Fegems

Deux nouveaux membres pour la Fegems

Deux nouvelles associations ont adhéré à la Fegems le 1^{er} avril de cette année: l'Association EMS Résidence de la Champagne et l'Association de l'EMS du Nouveau Kermont. La Résidence de la Champagne (54 lits), dirigée par Mme Corinne Magnin, est située sur la commune de Soral. L'EMS du Nouveau Kermont (71 lits) à Chambésy est, quant à lui, dirigé par M. Gaétan Beysard. Le Comité de la Fegems est très heureux d'accueillir ces deux nouveaux membres et se réjouit de pouvoir ainsi resserrer ses liens avec ces établissements. La Fegems représente dorénavant 49 EMS sur les 52 EMS genevois existants.

Rapport d'activité 2012

Les années passent et les rapports d'activité se succèdent. Les dossiers et projets, tant du côté du Secrétariat général que de celui de la Plateforme de formation, ont été encore une fois nombreux. Une version courte et, pour les plus curieux, une version détaillée du rapport 2012 sont en ligne sur le site de la Fegems.

www.fegems.ch/documentation

² Pour saisir la structure et le déroulement d'APADE, nous vous proposons de lire notre rapport d'activité 2012, disponible sur www.fegems.ch/documentation

La saga des travaux

Alors que l'EMS Les Charmettes débute les travaux de son projet de démolition/reconstruction, la Résidence Butini vient de parachever sa mue avec l'inauguration de ses nouvelles infrastructures le 22 mai dernier.

Résidence Butini

La Fondation Butini avait entrepris dès l'an 2000 un projet de reconstruction et d'agrandissement de son ancien établissement. Avec l'accueil de personnes toujours plus âgées et dépendantes, il s'agissait de proposer un environnement architectural favorisant l'autonomie des résidents dans un cadre adapté.

Les travaux ont commencé en 2007 pour se terminer début 2013.

Pendant cette période de plus de 6 ans, les 89 résidents et le personnel ont vécu de nombreux bouleversements. Pendant la construction du premier bâtiment, la moitié des résidents, accompagnée de son personnel, s'est installée dans une unité de l'Hôpital de Loëx pour 4 ans, pendant que l'autre moitié restait dans l'ancien bâtiment de Butini.

En mai 2010, le premier bâtiment a accueilli les résidents restés à Butini

qui ont ensuite assisté à la démolition de leur ancien lieu de vie et vu sortir de terre la zone fédérative et les deux autres unités. Fin 2012, les résidents et le personnel quittent Loëx pour revenir à Onex. Enfin, nous avons accueilli 43 nouveaux résidents en mars, la Résidence Butini passant ainsi de 89 à 132 lits.

Les premiers mois de la nouvelle exploitation sont déjà salués par les résidents et leurs proches, tant les possibilités d'habiter les espaces sont nombreuses et adaptées aux besoins individuels.

Claire-Line Mechkat, Directrice



Résidence Butini

EMS Les Charmettes

Après de longues années de gestation, l'EMS Les Charmettes, spécialisé dans l'accompagnement de personnes atteintes de maladies de type Alzheimer ou d'handicaps psychiatriques, a enfin débuté ses travaux de démolition/reconstruction. 53 résidents ont été transférés à l'Hôpital de Loëx, dans le pavillon «Aire» déjà occupé auparavant par l'EMS Butini. Les 33 résidents restants ont été transférés dans l'un des deux bâtiments au chemin de Gambay, alors que l'autre sera démolit et reconstruit. Cette première phase s'achèvera en mai 2014, date à laquelle ces résidents seront transférés dans le nouveau bâtiment,

alors que le premier sera à son tour démolit et reconstruit. Les travaux s'achèveront en mai 2015, quand les résidents de Loëx regagneront Les Charmettes flambant neuves.

Tout en se rénovant, notre EMS garde le concept architectural qui fait sa spécificité : la division en cinq lieux de vie très autonomes, en l'absence d'une grande salle centrale commune, dont la présence est très répandue dans les nouvelles constructions. L'organisation des espaces se veut intime et protectrice, et nous nous emploierons à accorder les éléments décoratifs et l'organisation du travail à ce choix structurel de base.

Andrea Poncioni, Directeur

Editeur :
Fédération genevoise des EMS
Clos-Belmont 2
1208 Genève
Tél. 022 328 33 00
Fax 022 328 33 87
info@fegems.ch
www.fegems.ch

Graphisme :
mostra-design.com

Impression :
Imprimerie de l'Arve

Tirage :
3'000 exemplaires

**La Fegems est une association
membre de CURAVIVA Suisse**